



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

2 0 2 5

SOMMAIRE

4	Temps forts et moments choisis
6	Connaître et préserver les patrimoines et suivre les changements globaux
11	Accompagner et valoriser des activités locales respectueuses des patrimoines
15	Faire connaître les patrimoines et accueillir
19	Animer et évaluer la charte
20	Collaborer entre espaces protégés
23	Une gouvernance partagée
24	La vie de l'établissement
27	Le collectif des Parcs nationaux de France



2025, Année internationale des glaciers des Nations unies, a été l'occasion pour le Parc national des Écrins de faire briller les joyaux de ses glaciers bien au-delà du massif.

Elle a permis de rappeler que l'action du Parc dépasse largement le cadre de ses frontières. Le colloque international sur les glaciers organisé au Bourg-d'Oisans en décembre a montré la vitalité de la communauté scientifique partenaire du Parc, largement mobilisée lors de cet événement.

Édito

L'année 2025 a également été marquée par le renouvellement par l'Union Internationale de la Conservation de la Nature du classement du Parc sur sa « Liste verte » qui récompense les espaces protégés les mieux gérés à l'échelle internationale. Cette reconnaissance du travail des équipes du Parc est aussi celle d'un modèle de gouvernance qui fait du territoire des Écrins une source d'inspiration pour d'autres pays et contribue ainsi à son rayonnement.

Enfin, sur le terrain, les nuitées en montagne, qu'elles soient en refuge ou en bivouac, ont connu un succès record. Le défi en 2026 : renforcer l'accueil, la sensibilisation et la régulation de la fréquentation dans notre espace protégé.

Malgré les incertitudes financières, l'établissement du Parc national des Écrins a su maintenir son niveau d'excellence et conserver le soutien sans faille de son territoire. De quoi lui permettre d'envisager l'avenir avec confiance.

Arnaud Murgia
Président du conseil d'administration

Ludovic Schultz
Directeur du Parc national des Écrins



TEMPS FORTS ET MOMENTS CHOISIS 2025

26 février

Une prairie du Valgaudemar primée au concours général agricole

À l'occasion du Salon de l'agriculture, Alain Barban, éleveur ovin à La Chapelle-en-Valgaudemar, a reçu le Deuxième prix au concours général agricole des pratiques agroécologiques pour sa prairie au-dessus du hameau des Portes. Une vraie fierté pour l'agriculteur et le territoire !



Mars-décembre

Année internationale de préservation des glaciers : une programmation spéciale

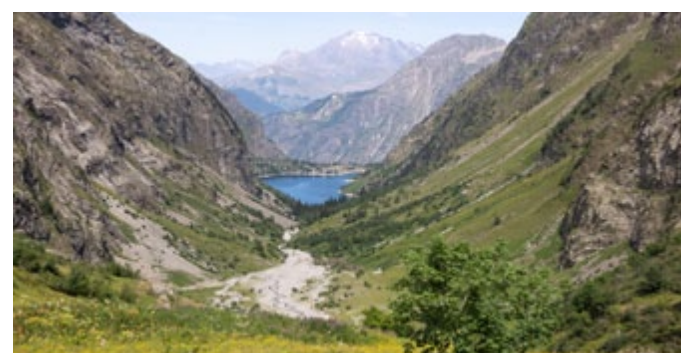
Pour célébrer cette année internationale, le Parc national a déployé une série d'événements et de projets pour sensibiliser le grand public au rôle crucial que jouent les glaciers : rencontres scientifiques, expo photo, animations avec les écoles du massif, formation pour les marqués Esprit parc national...



9 mai

La réserve intégrale du Lauvitel a 30 ans

Créée en 1995 dans le vallon du même nom, la réserve intégrale du Lauvitel est depuis trente ans un laboratoire à ciel ouvert pour les scientifiques qui étudient la libre évolution des milieux naturels alpins en l'absence d'impact humain direct.



4 août

Visite de la ministre de la transition écologique et de la biodiversité

À l'occasion de son déplacement dans le Briançonnais, Agnès Pannier-Runacher a rencontré le président du conseil d'administration Arnaud Murgia, le directeur et les gardes du secteur, et a échangé avec eux sur les patrimoines du parc et les missions des agents.



22 septembre

Inauguration de la Maison de l'Oisans et du parc national des Écrins

Une centaine de personnes, dont de nombreux élus et personnalités, étaient présentes au centre du Bourg-d'Oisans pour célébrer cette belle réalisation et découvrir l'exposition créée par le Parc national.

6 octobre

La marque Esprit parc national fête ses 10 ans à Saint-Jean-Saint-Nicolas

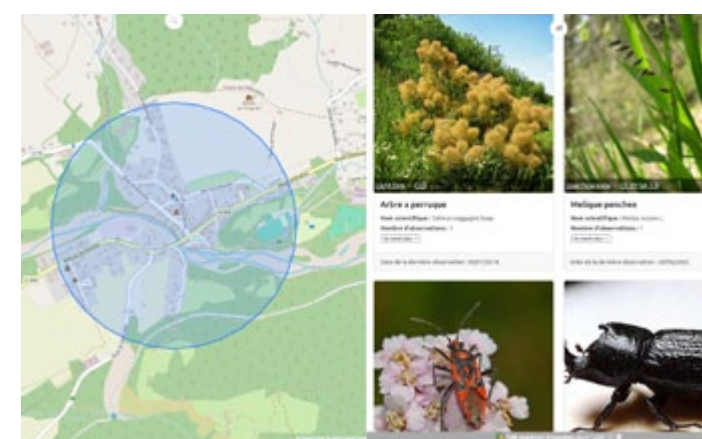
Pour clore l'année des 10 ans de la marque, une soirée festive a été organisée à la brasserie La Walpine, qui a la fierté de produire la première bière de France marquée Esprit parc. Un événement réussi, avec la présence de nombreux bénéficiaires, élus locaux, agents du Parc et de l'Office français de la biodiversité.



24 octobre

L'outil BAM (Biodiversité Autour de Moi) remporte un prix international

Les Parcs nationaux des Écrins et des Cévennes ont remporté le deuxième prix du défi international Ebbe Nielsen 2025 du GBIF grâce à l'outil BAM qu'ils ont développé. Ce nouvel outil web permet de rendre les données ouvertes de biodiversité accessibles facilement à tous et partout dans le monde.



18 novembre

Renouvellement du label Liste verte des aires protégées

Lors du Forum des gestionnaires d'aires protégées à La Rochelle, le directeur du Parc national des Écrins s'est vu remettre pour toute son équipe, le diplôme de renouvellement du label Liste verte des aires protégées. Cette récompense décernée par l'UICN vient honorer une gestion et des pratiques de qualité.





CONNAÎTRE ET PRÉSERVER

LES PATRIMOINES ET SUIVRE LES CHANGEMENTS GLOBAUX

La primevère du Valgaudemar se dévoile

1

nouvelle espèce
pour la science

Depuis plus de 30 ans, une primevère présente dans le Valgaudemar a interpellé les botanistes. Elle ne correspondait pas aux descriptions des autres espèces connues, tout en étant proche de la primevère du Piémont (*Primula pedemontana* E. Thomas), protégée au niveau national. Pour démêler l'identité de la primevère du Valgaudemar, il a fallu reconstituer son évolution. Et donc déchiffrer son ADN.



Ainsi, dès 2016, un important travail d'échantillonnage des différentes primevères du territoire du Parc national est entreprise par les agents de l'établissement, sous le pilotage du service scientifique. Et ce n'est qu'en 2025 que ce long travail a abouti : la primevère du Valgaudemar (*Primula valis gaudemarica*) est une espèce nouvelle pour la science, dont l'origine remonte aux dernières grandes glaciations (Boucher et al. 2025). Il s'agit de la première plante à fleurs strictement endémique des Écrins ! Pour la présenter aux habitants et élus de la vallée, botanistes et agents du Parc étaient de passage à La Chapelle-en-Valgaudemar le 17 septembre 2025. Devant un public de plusieurs dizaines de curieux, ils ont retracé l'histoire à suspense de cette fabuleuse découverte scientifique...

PLOUF : usages, impacts et réglementations

Plus de
1 000
questionnaires
d'enquête réalisés,
dont plus de

500
au bord des lacs
des Écrins

Dans le cadre du projet PLOUF 2, co-financé par l'OFB (AMI SINAPCE), le Labex-ITTEM et la Zone Atelier Alpes, une enquête sociologique quantitative de terrain visant à mieux comprendre les publics qui fréquentent les lacs d'altitude et leurs perceptions a été réalisée au cours de l'année sur 18 lacs dans les Alpes françaises dont 5 dans le parc national des Écrins.



Par ailleurs, des prélèvements d'eau et de sédiments ont été effectués pour des analyses de différents composés chimiques afin d'évaluer l'impact des pratiques anthropiques sur les lacs d'altitude, et des protocoles ont été testés au Lauvitel (présence d'UV liés aux crèmes solaires et caractérisation de la fréquentation humaine et animale avec l'ADNe). En parallèle, un travail a été lancé pour recenser tous les textes réglementaires concernant les usages des lacs d'altitude dans les Alpes et en faire une analyse globale.

Les résultats de ces différents volets seront rendus courant 2026.

L'inventaire de la biodiversité cachée d'Ornon

2 126

espèces observées

557

espèces nouvelles
pour le parc

Du 3 au 6 juillet 2025, la commune d'Ornon a accueilli la seconde édition d'Explor'Nature, en invitant 38 spécialistes de la taxonomie provenant de laboratoires et centres de recherche, du monde universitaire, d'indépendants, d'associations ainsi que de bénévoles. Cet inventaire scientifique intensif a pour objectif d'améliorer la connaissance naturaliste de la commune, en portant une attention particulière aux groupes taxonomiques discrets, peu visibles ou encore insuffisamment documentés.

Les compétences réunies à cette occasion ont permis de couvrir 440 familles, essentiellement réparties chez les invertébrés. Les résultats de l'inventaire sont intégrés dans la base de connaissance du parc (GeoNature) et sont ensuite versés à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel puis au Système mondial d'information sur la biodiversité. Ces données permettent à l'établissement public de mieux intégrer les enjeux locaux de conservation et elles sont régulièrement mobilisées pour les analyses liées aux espaces protégés et aux questions de biodiversité. Cette édition a été particulièrement riche avec 6 929 données d'occurrences concernant 2 126 espèces observées, dont 557 espèces qui sont nouvelles sur le territoire du Parc.



48h pour réinventer la gestion des sports outdoor : le défi du premier hackathon

50

participants issus
de 25 structures
différentes

Les 19 et 20 novembre 2025, le Parc national des Écrins a organisé à Voiron un premier hackathon, en partenariat avec le Pôle ressources national transition écologique et sports de nature (PRNTESN) et PatriNat. Cet événement a réuni plus de 50 participants autour de la thématique « Interactions sports de nature et biodiversité ».



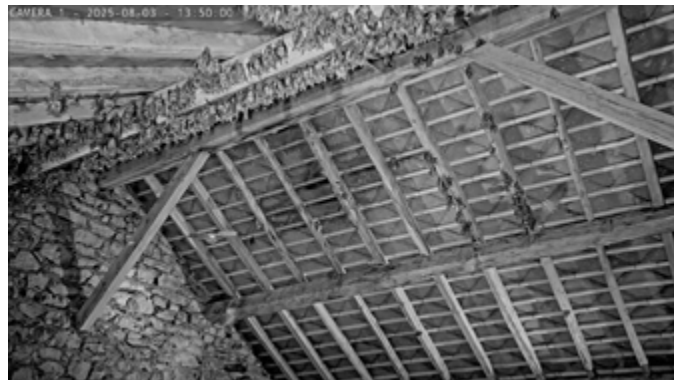
L'objectif était d'imaginer et prototyper des solutions innovantes à partir de données issues des sports de nature et de la biodiversité, en s'appuyant sur des outils comme GeoNature, Geotrek, Biodiv'sports, Outdoorvision et Suricate. Les participants, répartis en 6 équipes, ont travaillé sur des cas concrets liés à différents territoires : les espaces naturels sensibles de l'Isère, le parc national des Écrins, une réserve naturelle d'Asters, le parc naturel régional du Vercors, le syndicat mixte des gorges de l'Ardèche, ainsi qu'un cas transversal. Pendant 48 heures, ils ont exploité des millions de données pour proposer des solutions adaptées à chaque territoire. Cinq des six projets ont convergé vers une approche commune, dessinant ainsi des pistes pour un futur développement d'un outil opensource, agrégateur de données, interopérable et multi-échelles pour répondre aux besoins des gestionnaires.

À la découverte des murins de Châteauroux-les-Alpes

735

individus
(+≈100 jeunes)
recensés en sortie de
gîte en juillet 2025

Les combles de l'église Saint-Irénée de Châteauroux-les-Alpes accueillent, depuis plus de 40 ans, une colonie de grands murins (*Myotis myotis*) et très probablement de petits murins (*Myotis blythii*) pendant leur période de reproduction, qui s'étend d'avril à octobre.



La composition et la taille de cette colonie en font un gîte prioritaire, faisant l'objet d'un suivi annuel par les agents du secteur. En effet, lors des comptages en sortie de gîte réalisés cette année, plusieurs centaines d'individus ont été recensés, dépassant les effectifs observés les années précédentes.

Afin d'acquérir de nouvelles connaissances sur le fonctionnement de cette colonie et de définir des pratiques de gestion adaptées, le Parc national des Écrins a mis en place le projet intitulé « Voltigeuses de la nuit », co-financé par le ministère de la transition écologique (SNB) et la Région Sud. Ce projet d'envergure, qui se déploiera jusqu'à fin 2027, vise également à élaborer une stratégie de sensibilisation autour de ce gîte et, plus largement, autour des chiroptères et des enjeux liés à leur protection.



Le centre de documentation et la bibliothèque Nature & patrimoines

440

nouvelles références
pour l'année 2025

Une deuxième année de contrainte budgétaire liée à un fonctionnement en monôme plutôt qu'en binôme imposent exigence et priorisation :

- Un long travail de désherbage est mené jusqu'en 2026 sur le fonds du centre de documentation ;
- Un coin lecture enfants est mis en place dans la nouvelle Maison de l'Oisans et du Parc national des Écrins.

Zoom sur le désherbage du centre de documentation

Écosystème vivant, le centre de documentation du Parc (depuis la fin des années 1980) a pris de l'ampleur et nécessite des opérations de désherbage périodiques. Le terme employé est adéquat, il s'agit de retirer puis d'éliminer des ouvrages, documents jugés obsolètes, abîmés, faisant double emploi afin de valoriser la collection conservée. C'est un travail de fourmi qui nécessite de bien connaître le fonds et de prendre des décisions définitives.

Au centre de documentation du Parc national des Écrins, nous proposons certains des ouvrages, revues retirés des rayons aux bibliothèques du territoire et aux agents du Parc. La dernière opération de ce genre, en 2018, avait rencontré un vif succès.



Le site des Six cabanes restauré

5
3

cabanes et
enclos restaurés

Le Parc national accompagne techniquement et financièrement la restauration du site archéologique des Six Cabanes, à Saint-Maurice-en-Valgodemard. Cet été, l'association « Une pierre sur l'autre » a stabilisé et restauré les cabanes et les enclos en pierre sèche. Elle a également effectué un inventaire des mollusques et des insectes pour mieux connaître les espèces rupicoles (qui habitent et/ou croient sur un substrat rocheux), qu'on retrouve dans les édifices en pierre sèche.

Le projet de construction d'une cabane pastorale est en phase de finalisation et les travaux auront lieu durant l'été 2026. Auparavant, des fouilles archéologiques permettront de documenter précisément la cabane en pierre sèche qui sera détruite et dont les pierres seront réutilisées pour protéger la cabane neuve en bois.



SONOSYLVA à l'écoute des forêts

431

heures de son
à écouter

Seconde année du programme SONOSYLVA en lien avec le Muséum National d'Histoire Naturelle. L'objectif est de dresser un paysage sonore de trois forêts du parc national. Les enregistrements sont analysés pour identifier les espèces mais aussi pour quantifier la fréquence des pollutions sonores. 25 874 minutes ont été enregistrées, au rythme d'une minute toutes les 15 minutes.



Pour l'année 2025, cela représente 431 heures de son. Si les aboiements du chevreuil, le hululement des chouettes ou autres chants d'oiseaux ont été détectés, le son des activités humaines est également identifié : avions et hélicoptères, résonance des chantiers, des motos et des voitures, sons et musiques de fêtes... Alors que de nombreux randonneurs viennent chercher l'apaisement en forêt, SONOSYLVA constate que le calme n'est pas toujours au rendez-vous sous la canopée !

Un colloque pour clore l'Année internationale des glaciers

20

scientifiques
mobilisés

Le Parc national a organisé début décembre 2025 un colloque réunissant 20 chercheurs et près de 100 participants pour discuter de l'évolution rapide des glaciers alpins. Glaciologues, climatologues, écologues et spécialistes des risques ont partagé leurs travaux dans une dynamique pluridisciplinaire très riche. Les échanges ont porté sur l'état du climat, le recul glaciaire, les risques associés (lacs instables, déstabilisation des parois) et la transition vers les écosystèmes post-glaciaires. Le colloque a aussi mis en avant un projet participatif de suivi des événements géomorphologiques marquants : Regard d'Altitude.



Zones humides : le grand inventaire, partie 2

30 000
hectares
prospectés

Initié en 2024, l'inventaire des zones humides s'est largement étoffé cet été 2025 ! Au total, 57 alpages ont été prospectés, soit 1/3 de la surface du cœur de parc, grâce à l'effort de prospection des agents du Parc ainsi que de botanistes prestataires et de stagiaires recrutés en renfort. Plus de 2 000 zones humides ont été inventoriées, améliorant nos connaissances de ces milieux et de leurs interactions avec les activités humaines.

Cet inventaire permet de broser le portrait des zones humides présentes sur les alpages des Écrins : sources et suintements de pentes parsemés de mousses et saxifrages ; bas marais sur des ruptures de pentes constellés de linaigrettes... Certaines de ces zones humides inventoriées feront l'objet de mesures de gestion pour mieux les préserver.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet ALCOTRA ACLIMO cofinancé par l'Union européenne.



Règlementation et nuitées en cœur de parc

107
amendes forfaitaires
consécutives au
non-respect de
l'arrêté bivouac

Les nuitées en cœur du parc national des Écrins, hors des hébergements prévus, sont interdites à l'exception du bivouac qui est réglementé par un arrêté du directeur. Le non-respect de cette réglementation a été la première cause de verbalisation par les inspecteurs de l'environnement en 2025. Cela a représenté plus du tiers des contraventions établies.

Derrière ce chiffre se cache une grande disparité de pratiques, entre une nuitée passée dans un véhicule stationné au non respect des horaires d'installation d'une tente de bivouac. Les sites de la Muzelle et du Lauvitel, fortement fréquentés, ont été particulièrement impactés.

Une réflexion est en cours quant aux réponses à apporter à cette problématique. Le défi reste de réussir à concilier les intérêts des randonneurs respectueux, toujours plus nombreux, avec la préservation de l'environnement et cela, dans l'intérêt des générations de demain.



CONNAÎTRE ET PRÉSERVER - CHIFFRES CLÉS

6 espèces suivies bénéficiant d'un plan national d'action

29 115 données transmises au Système d'information sur la nature et les paysages

60 partenariats d'études et de recherche appliquée

4 245 jours dédiés à la police de l'environnement

3 projets de restauration et de gestion du patrimoine naturel

7 projets de restauration et de gestion du patrimoine culturel et paysager

ACCOMPAGNER ET VALORISER

DES ACTIVITÉS LOCALES RESPECTUEUSES
DES PATRIMOINES

Les 10 ans d'Esprit parc national

256
participants pour
les animations
des 10 ans

La marque Esprit parc national a fêté ses 10 ans en 2025. Dans les Écrins, ils étaient 24 producteurs et prestataires touristiques à tenter l'aventure en 2015 ; dix ans après, ils sont 118. Pour fêter cet événement, une quinzaine d'animations ont été proposées au grand public durant tout l'été sur le territoire du parc. 256 participants – curieux, passionnés de nature, habitants ou visiteurs de passage – ont eu l'opportunité de découvrir la richesse et la diversité des savoir-faire et du patrimoine local avec des bénéficiaires de la marque et des agents du Parc.



Cet anniversaire a été clôturé le 6 octobre par un événement festif à la brasserie La Walpine à Saint-Jean-Saint-Nicolas. 80 participants étaient au rendez-vous. Outre les bénéficiaires de la marque présents, dont plusieurs ont pris la parole pour partager leur attachement à la marque, la soirée a pu compter sur la présence d'élus locaux, de représentants de l'Office français de la biodiversité et des autres Parcs nationaux français.



Mieux connaître les glaciers pour mieux sensibiliser

5
formations organisées
pour les marqués
en 2025

L'année 2025 a été nommée Année internationale de préservation des glaciers par les Nations unies. À cette occasion, une journée de sensibilisation s'est tenue auprès des professionnels de la marque Esprit parc. Elle a été réalisée à Villar-d'Arène par deux spécialistes : Julien Charron, chargé de mission activités de pleine nature et glaciers au Parc, ainsi que Bernard Francou, glaciologue et chercheur en géosciences de l'environnement, directeur de recherche émérite.

Ils sont venus nombreux (une vingtaine) pour approfondir leurs connaissances autour des glaciers, notamment sur leur évolution dans les Alpes et dans le monde, ainsi que les scénarios pour le futur. On dénombrait principalement des accompagnateurs en montagne, quelques guides de haute montagne, et quelques hébergeurs.

La matinée fut théorique : bases, protocole de suivi du glacier Blanc, évolution des glaciers dans le monde. L'après-midi, un atelier d'observation des glaciers de l'Homme et du Lautaret s'est mis en place.



Des bergers d'appui pour soutenir l'activité pastorale

1

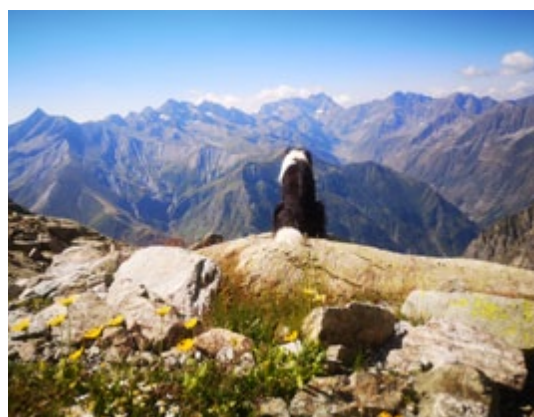
nouvelle collaboration
avec les partenaires
isérois

Depuis 2020, le Parc national des Écrins recrute chaque année 3 bergers d'appui pour épauler les éleveurs et bergers face aux situations de tension, surcharge de travail ou prédation. De juin à septembre, ce soutien passe par des actions concrètes sur le terrain : garde des troupeaux en binôme, aide à la pose de filets électrifiés, recherche d'animaux manquants, coup de main pour les ravitaillements, etc.

En 2025, 213 jours d'intervention ont été réalisés sur 40 alpages du parc national. Nouveauté cette année : une convention de partenariat a été signée pour mutualiser

ce dispositif avec celui existant en Isère, piloté par la Fédération des alpages de l'Isère et Agri Emploi 38. Côté Hautes-Alpes, le travail se poursuit également avec le Service de remplacement.

Ces missions d'appui, financées par le Plan national d'actions « Loup et activités d'élevage » contribuent à améliorer les conditions de travail et la résilience des systèmes pastoraux.



Le lac Labarre et sa zone humide préservés

Les zones humides d'altitude, écosystèmes fragiles dont la préservation nécessite une attention particulière, sont des milieux rares dans le Valbonnais. En aval du lac Labarre (commune de Valjouffrey), un bas marais a longtemps été pâturé en fin d'été, menaçant à terme sa conservation (broutage, fumure, piétinement). Depuis 2023, sa protection est prise en compte dans un plan de gestion lié à un contrat MAEC, que les brebis facétieuses se plaisent à ignorer malgré les efforts du berger.

En accord avec le groupement pastoral, il a été décidé cette année de mettre en défens le lac et la zone humide attenante, grâce à une ligne de filets mobiles installés par le berger. Au niveau du sentier GR54, le dispositif est complété par un portail en bois fabriqué en régie via le programme ACLIMO, et posé par les agents du secteur.

La visite de fin d'estive nous a permis d'apprécier le résultat de ce travail : linaigrettes, laïches et autres grassettes étaient resplendissantes en fin d'été.



13,7

hectares en défens

Les autorisations en cœur de parc

433

autorisations
délivrées

En 2025, le Parc national des Écrins a délivré 433 autorisations, très majoritairement pour des survols d'hélicoptères pour ravitailler refuges et bergers.

Elles concernent également :

- **Les activités scientifiques** : 35 autorisations ont été délivrées pour des études qui contribuent à la connaissance de la biodiversité du parc.
- **Les prises de vues** : 63 autorisations ont été accordées pour des productions audiovisuelles et des reportages, valorisant le territoire et les activités qui s'y déroulent.
- **Les manifestations sportives** : 5 autorisations dont 4 pour des courses chronométrées (5 = plafond fixé par la charte) avec une bonne prise en compte par les organisateurs de la préservation des milieux traversés.
- **Les travaux** : 25 autorisations ont été données pour des interventions sur des bâtiments (refuges, cabanes, habitations), des infrastructures ou des opérations d'entretien, avec une évaluation rigoureuse des enjeux environnementaux et paysagers.

4 procédures administratives ont été engagées pour des travaux, prises de vues et prélèvements scientifiques réalisés sans autorisation, ce qui souligne la vigilance du parc pour faire respecter la réglementation.



Assainissement et économies d'eau en refuge

30 %

de l'eau dévolue
aux toilettes

En montagne, le critère majeur du réchauffement climatique est l'affaiblissement du régime nival. Cela signifie moins de neige sur une période également raccourcie. Cette baisse du stock d'eau oblige à la fermeture de plusieurs refuges qui n'ont plus d'eau dès la mi-août.

Cette baisse du stock d'eau oblige à la fermeture de plusieurs refuges qui n'ont plus d'eau dès la mi-août.



Les toilettes représentent presque 30 % de l'eau utilisée en refuge et leur remplacement par des toilettes sèches est inévitable. Un WC sec est aussi plus hygiénique et le ménage par les gardiens est simplifié. Attention toutefois à la conception ! Les mauvaises installations sont nombreuses et conduisent à rejeter cette solution d'avenir. Un WC sec est une salle blanche où la ventilation du compost est millimétrée, on est loin de la cabane au fond du jardin !

En 2025, le Parc national est intervenu sur 5 refuges pour résoudre des dysfonctionnements : l'Aigle, le Promontoire, le Pavé, l'Alpe et la Lavey. Des préconisations pour l'équipement des cabanes d'alpages en WC secs ont aussi été partagées avec le SPANC du Briançonnais et les communes.



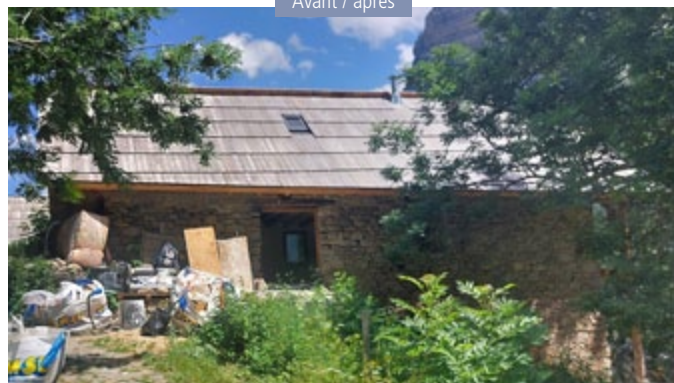
Restauration d'une couverture en bardeaux de mélèze à Dormillouse

6 600 €
de subvention

La restauration concerne une maison située au hameau des Escleyers. L'ancienne couverture en ardoise, très dégradée, a été remplacée par une couverture en bardeaux de mélèze, produits localement. La technique traditionnelle du bardeau de mélèze en double couche a été retenue : deux couches de bois se superposent pour assurer l'étanchéité du bâtiment, sans recourir à du bac acier. Cette opération a été réalisée par une entreprise locale, Les mangeurs de bois, basée à Villar-Saint-Pancrace. La restauration de la couverture a été subventionnée par le Parc, en continuité avec le programme d'aide à la rénovation des toitures initié par le conseil d'administration en 1993. Ces travaux s'intègrent dans un projet plus large de restauration générale de la maison.



Avant / après



Destination parc national des Écrins, un projet structurant au service d'un tourisme responsable

2^e

volet lancé en 2025

Le premier volet du projet cofinancé « Destination Parc national des Écrins » s'est achevé le 30 mars 2025. Piloté par le Parc national des Écrins, en partenariat avec neuf offices de tourisme du territoire et l'ADDET, il a bénéficié d'un cofinancement de 198 000 € de la Région Sud et l'État, via le FNADT. Au regard des résultats obtenus, les financeurs ont renouvelé leur engagement en faveur du projet. Un second volet, reposant sur une enveloppe financière équivalente, a ainsi été lancé à la mi-2025 avec une échéance fixée à fin 2027. Cette nouvelle phase marque également l'arrivée d'un nouveau partenaire financier : la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Si l'ambition fondatrice demeure inchangée - renforcer la coopération entre le Parc et les acteurs du tourisme -, plusieurs axes stratégiques ont été consolidés. La sensibilisation des publics, la mobilité durable et l'implication accrue des socioprofessionnels, constituent désormais des priorités structurantes du projet.



ACCOMPAGNER ET VALORISER - CHIFFRES CLÉS

118 bénéficiaires de la marque Esprit parc national
1 partenariat avec des acteurs du sport de nature et du tourisme



FAIRE CONNAÎTRE LES PATRIMOINES ET ACCUEILLIR



2025

Année internationale de la préservation des glaciers

Le Parc a participé de manière très active à cette année dédiée aux glaciers, lancée par l'UNESCO et l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) pour mettre en lumière le rôle vital des glaciers et les défis urgents posés par leur fonte accélérée. Dans les Écrins, 20 rencontres avec le grand public ont été proposées, dont trois dans le cadre de manifestations organisées par des partenaires du Parc : FFCAM, Club alpin français, Cinémathèque de montagne. Une exposition de belles photographies légendées (« Grandioses et fragiles, les glaciers ») a été réalisée et présentée dans trois lieux d'accueil différents au cours de l'année, notamment lors du colloque scientifique organisé par le Parc au Bourg-d'Oisans (avec une conférence ouverte au grand public). Ces animations sur les glaciers ont rassemblé 1 124 personnes au total.

1 124

participants aux animations « glaciers »



Les sentiers et les ouvrages du parc national



209 680 €

de dépenses en 2025 hors masse salariale

Le Parc national des Écrins a pour mission d'accueillir le public, notamment les randonneurs, et de faire découvrir le territoire tout en assurant sa mission de gestion conservatoire. Le schéma de sentiers du parc national des Écrins organise la découverte du massif et fait le lien entre vallées, refuges et sommets. Le Parc a délégué la maîtrise d'ouvrage de la part des collectivités pour l'entretien de 612 km de sentiers et 161 ouvrages associés, dont 120 ponts et passerelles. En 2024, de nombreux sentiers ont été impactés par les intempéries. C'est le cas d'une portion du sentier d'accès rive gauche au lac du Lauvitel. Suite à une crue ayant emporté une partie du sentier, il a été décidé de trouver un nouveau tracé moins exposé aux aléas des crues du torrent et qui permet de contourner une zone humide. Les équipes du Parc ont ainsi retracé 300 m de sentier et installé une passerelle en bois de 8 m de long pour préserver la zone humide et permettre un passage pédestre en toute sécurité.

La Maison de l'Oisans et du parc national des Écrins inaugurée

4 258

personnes accueillies
entre fin septembre et
fin décembre 2025

La nouvelle Maison de l'Oisans et du parc national des Écrins a été inaugurée le 22 septembre 2025. Idéalement placé au cœur du village du Bourg-d'Oisans, c'est un lieu dédié à l'accueil et à l'information du public sur les 7 vallées de l'Oisans (Oisans Tourisme), ses prestataires et ses producteurs (« Route des savoir-faire »). C'est un lieu d'accueil et de sensibilisation aux patrimoines du parc avec un accueil mutualisé, fruit de la coopération entre le Parc et la communauté de commune de l'Oisans. Le Parc y a porté la réalisation d'une exposition permanente à la scénographie moderne et centrée sur les enjeux actuels de sensibilisation des visiteurs, sur les patrimoines du Vénéon et la réserve intégrale du Lauvitel. Des modules tactiles, de la vidéo, des audiodescriptions permettent une accessibilité à tous les publics.



Étudier et repenser la mobilité touristique dans les Écrins

15

actions proposées

Le Parc national des Écrins a confié à l'Université Savoie Mont Blanc un atelier sur un enjeu majeur : la mobilité durable. Un groupe d'étudiants en Master 2 Tourisme et mobilité en montagne (Romain Albac, Théo Masnou et Élise Verney) ont mené pendant cinq mois l'étude « Prospection sur les solutions de mobilité touristique favorisant l'évolution des comportements et pratiques bas carbone dans les Écrins ». L'objectif était de diagnostiquer les mobilités touristiques du parc et proposer un plan d'action sur 5 ans intégrant des solutions bas carbone adaptées au territoire.

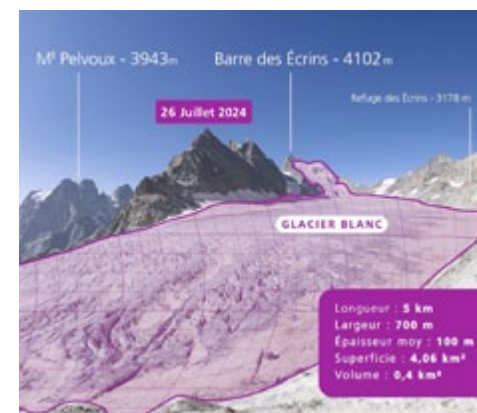
Les résultats ont été présentés, en parallèle de l'étude sur la fréquentation des sites emblématiques, lors d'une journée de restitution le 27 février 2025 au siège du Parc et en visioconférence, devant une soixantaine de partenaires.



Montage vidéo et collaboration scientifique autour du glacier Blanc

61 000

vues



Un montage vidéo valorisant les images des caméras timelapses installées autour du glacier Blanc, diffusé sur les réseaux du Parc national des Écrins, a atteint 61 000 vues. Ce contenu a retenu l'attention d'Arthur Deredel, doctorant CIFRE (Université Lyon 2 / Styx4D), dont la thèse porte sur le développement d'outils d'aide à la décision pour la gestion des risques gravitaires (notamment les chutes de séracs) à partir de données issues de timelapses. Il intégrera ainsi les jeux de données du Parc dans ses recherches. Un bel exemple de collaboration où communication et recherche se renforcent mutuellement.

Le bivouac, une pratique en évolution

1 582

personnes observées

Pic de

215

tentes à la Muzelle

Les constats de terrain, l'augmentation des infractions à la réglementation et les enjeux de protection des milieux naturels des sites de bivouacs (lacs, zones humides...) ont incité le Parc national à mener une étude sur la pratique du bivouac. À l'été 2025, en partenariat avec l'Université Grenoble Alpes et dans le cadre des programmes BiodivTourAlps et Refuges sentinelles, une enquête de terrain a été réalisée (33 nuits d'observation) sur 5 sites d'études : lacs de la Muzelle, du Lauvitel, du Lauzon et refuges de Vallonpierrre et de l'Alpe de Villar d'Arène.

L'étude a mis en évidence que la pratique du bivouac avait été multipliée par 2 entre 2021 et 2025. Le public est composé de pratiquants expérimentés à 41 % et de nouveaux adeptes à 25 %. La pratique est essentiellement masculine (68 %) et liée à l'itinérance (2 nuits et plus). Les publics viennent de toute la France et n'hésitent pas à venir de destinations lointaines sur de courts séjours en transports en commun. Une cartographie précise des emplacements a été réalisée ainsi que des traces de piétinements. 41 % des tentes ont été montées en dehors des horaires autorisés, ce qui traduit une faible connaissance de la réglementation. Cette étude et le dialogue mené avec les collectivités et les gardiens de refuges devraient amener de nouvelles mesures de gestion à partir de 2026.



Le partage de la science aux sourds et malentendants

13

personnes sourdes ou
malentendantes
concernées

3

associations



Dans le cadre d'Explor'Nature organisé à Ornon, trois sorties ont été proposées les 3 et 4 juillet à des personnes atteintes de surdité pour les associer à ce grand inventaire naturaliste.

Grâce à la participation d'une arachnologue et de deux interprètes en langue des signes, dix personnes accompagnées de gardes-moniteurs et de Nicole Faure, maire d'Ornon, ont pu participer à une randonnée à la découverte du vaste monde des araignées.

La nuit venue, sept volontaires accompagnés de leurs traducteurs, ont suivi une animation sur les chauves-souris, thématique particulière puisque valides comme malentendants ne peuvent percevoir les ondes émises par ces mammifères. Ils ont ensuite retrouvé un lépidoptériste spécialiste des papillons de nuit. Grâce à un drapeau blanc avec une source lumineuse, ils ont pu observer et déterminer une trentaine de spécimens. Le lendemain, un garde-moniteur accompagné d'un traducteur ont accompagné dix personnes en randonnée sur le sentier des hameaux d'Ornon. Au terme de ces journées intenses, riches en interactions et en échanges, le bilan est unanimement positif : une belle réussite pour tous !

Ces actions bénéficient du mécénat GMF.

Le nouveau cahier pédagogique du Parc

137

exemplaires vendus entre fin août et fin décembre

129

téléchargements sur le site web du Parc

C'est un nouvel outil d'accompagnement à la découverte, la compréhension et la connaissance de la montagne et des patrimoines du parc national des Écrins. Richement illustré, il

apporte des connaissances, propose des jeux et des activités, et comprend un lexique. Les contenus ont été pensés pour apporter des notions de base sur la montagne (l'adret, l'ubac, l'adaptation à l'altitude...) tout en sensibilisant aux enjeux actuels auxquels les paysages et la biodiversité sont confrontés.

De nouveaux thèmes ont été intégrés dans cette édition, très colorée et ludique : les glaciers (et leur évolution), l'interdépendance des milieux et espèces, le pastoralisme, et le changement climatique.

Ce livret pédagogique est le fruit d'un travail collaboratif entre plusieurs agents du Parc (services communication et scientifique, agents de terrain), l'Education nationale (DSDEN 05), avec l'aide d'Emilie Vautrin (éco-interprète) et de Régis Ferré (graphiste). Mis en vente en août 2025.



De plus en plus de ventes dans les boutiques du Parc

168 000 € TTC

de chiffre d'affaires

Onze points de vente et une boutique en ligne constituent les régies du Parc. Nos boutiques ont réalisé une année de vente record en 2025. Le chiffre d'affaire est en constante augmentation depuis plusieurs années. Dernièrement, + 9 % entre 2023 et 2024, puis + 17 % entre 2024 et 2025. Malgré le retard engendré par le décalage budgétaire de début d'année (régime des services votés), des solutions ont été mises en place pour un approvisionnement des stocks fluide permettant d'avoir les produits en boutique dès le début de saison.

On retiendra une recette globale de 168 000 € TTC. Les meilleures ventes se réalisent cette année avec le nouveau guide de randonnée en Vallouise ainsi que le calendrier des photos prises par les agents du Parc. Les produits proposés sont centrés sur la découverte du territoire (cartes, topo-guide...), des patrimoines et la sensibilisation à l'environnement montagnard. Ils sont tous réalisés avec une démarche éthique ciblant leur provenance et leur éco-conception.



FAIRE CONNAÎTRE LES PATRIMOINES ET ACCUEILLIR - CHIFFRES CLÉS

1 396 élèves sensibilisés dans le cadre d'un projet pédagogique

129 905 visiteurs dans les maisons du Parc et autres lieux d'accueil

13 826 personnes sensibilisées lors d'animations réalisées par le Parc

588 km de sentiers et **118 ouvrages entretenus**

4 projets visant à permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

1 290 000 visiteurs et abonnés du site web du Parc, des portails associés et des réseaux sociaux



ANIMER ET ÉVALUER LA CHARTE

S'appuyer sur la charte pour construire une stratégie d'adaptation au changement climatique

4

briques pour des travaux en intelligence collective

C'est un des deux piliers de recommandations formulé par l'évaluation finale de la charte qui a été engagé en 2025. Tous les agents de

l'établissement public

du Parc ont été mobilisés lors de l'assemblée générale de février, pour lancer la construction de la stratégie d'adaptation aux phénomènes climatiques prévue pour 2027.

La réalisation du diagnostic de vulnérabilité a été mené en plusieurs étapes :

1. Poser le cadre national (PNACC3), de massif et local, identifier les connaissances, les enjeux et la méthodologie présentée au conseil scientifique.
2. Regrouper les agents volontaires dans des ateliers pour préciser les effets observés et les vulnérabilités.

Cette importante concertation a été inspirée de celle sur les effets de la charte, en 4 briques : tourisme, agriculture, sentiers du parc et éco-responsabilité de l'établissement.



Rétroplanning de la stratégie d'adaptation au changement climatique



Lutter contre le bunias d'Orient

Le bunias d'Orient, brassicacée adventice, progresse depuis 1850 et supprime la végétation naturelle, diminuant les rendements fourragers et augmentant les coûts d'entretien des berges. L'arrêté 2023 fixe les bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) et encadre la lutte au plan national. La stratégie d'adaptation pourrait préciser son sort, à la lumière de la stratégie scientifique (éthique).

Le bunias a d'ores et déjà fait l'objet d'opérations d'arrachage organisées par les agents du Parc, dans le Champsaur-Valgaudemar en 2024 et 2025 et en Oisans-Valbonnais depuis 2018.



Le glacier de Bonnepierre sous observation et le Parc présent aux cotés des partenaires

Une 20^{aine}

de visites d'observation par les équipes du Parc entre avril et septembre

Si elle n'est pas l'unique responsable des crues de juin 2024 et des dégâts sur le hameau de la Bérarde, la vidange

du lac supra-glaciaire de Bonnepierre a aggravé l'ampleur de l'événement. Face aux incertitudes sur les risques encore présents, le glacier fait désormais l'objet d'une instrumentation coordonnée par le RTM, avec l'expertise scientifique de l'Institut des géosciences de l'environnement, l'Institut des sciences de la Terre et l'appui de terrain du Parc national. Des points de situation réguliers sont préparés par le RTM et mis à disposition sur le site de la communauté de communes de l'Oisans.

Le système d'instrumentation n'est pas configuré pour assurer une surveillance à but d'alerte. Il a pour objectif d'acquérir des connaissances permettant de mieux comprendre le fonctionnement du glacier et du lac.

L'entretien des sentiers, la participation aux différents comités de pilotage et le lancement d'un atelier des territoires participent aussi de la présence du Parc aux côtés des partenaires.



Liste verte des aires protégées : le label des Écrins renouvelé

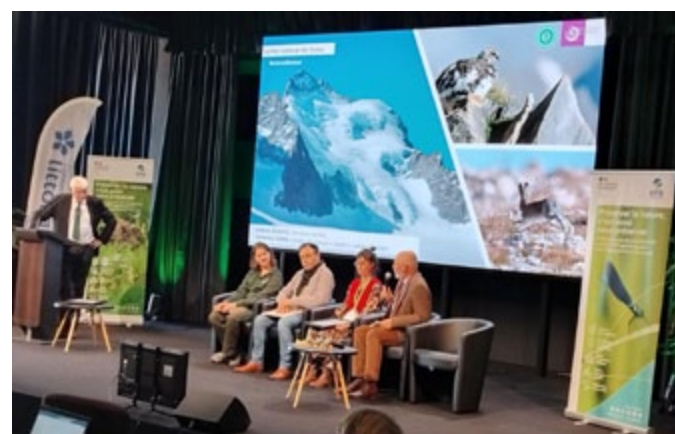
1

label UICN (catégories Ia, II et V)

que les humains retirent des écosystèmes (bocage, zone humide, sentiers, littérature scientifique) pour mesurer l'évolution du territoire depuis 2019.

Le binôme d'experts de l'UICN a effectué des visites de terrain en juin pour estimer la mise en œuvre des mesures. Ils ont échangé avec des agents du Parc, des membres du conseil scientifique et du conseil d'administration ainsi que des partenaires. Après audition, la délibération de la commission mondiale des aires protégées de l'UICN a renouvelé la reconnaissance du cœur de parc comme aire protégée de catégorie II (Protection d'écosystèmes et récréation). L'aire optimale d'adhésion est elle classée en catégorie V (Conservation de paysages terrestres et récréation) et la réserve intégrale du Lauvitel dans la catégorie Ia (Recherche scientifique).

Le diplôme a été remis au directeur en novembre à La Rochelle.



ANIMER ET ÉVALUER LA CHARTE - CHIFFRE CLÉ
22 % de collectivités avec lesquelles le Parc a des conventions



COLLABORER ENTRE ESPACES PROTÉGÉS

BiodivTourAlps : un projet au service de la connaissance de la fréquentation

7

Parcs franco-italiens impliqués dans le projet

Le projet ALCOTRA BiodivTourAlps, pour « Biodiversité et tourisme », est un projet franco-italien de 3 ans avec 7 partenaires, qui

a pour but de mieux connaître et gérer les flux de visiteurs et les interactions humains-nature. La deuxième année du projet a été riche en réalisation, avec par exemple :

- En mars, un atelier réunissant tous les partenaires à Vallouise a permis de concevoir deux nudges, déployés et expérimentés durant l'été sur trois sites.
- En juillet, les partenaires se sont rassemblés lors d'un événement grand public au col de Tende, centré sur la sensibilisation à la biodiversité.
- En parallèle, une étude sur la fréquentation du parc national des Écrins a permis d'observer les tendances et la distribution des flux touristiques, tout en proposant des recommandations pour la gestion des données.
- La rédaction de la Plateforme transfrontalière des refuges au cœur des transitions, offrant un cadre commun pour le futur des refuges.

Des actions à poursuivre en 2026, année de clôture d'un projet riche en actions.



Le Parc national et l'OFB en appui technique à la gestion des données de biodiversité au Costa Rica

14

agents et rangers du Costa Rica formés aux outils d'analyse automatique des images des pièges photo

En octobre 2025, le responsable du système d'information du Parc national des Écrins et la directrice adjointe

de l'OFB PACA-Corse ont mené une mission au Costa Rica pour renforcer la structuration, la gestion et l'analyse des données de biodiversité des espaces protégés. Inscrite dans le cadre de la High Ambition Coalition for Nature and People (HAC N&P), lancée lors de la COP15 Biodiversité, cette coopération contribue aux objectifs 30x30 du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.



Soutenue par le ministère de l'Écologie, cofinancée par l'OFB et le Secrétariat de la HAC N&P, et coordonnée par NatureXpairs et le SINAC, la mission visait à partager l'expertise française en systèmes d'information open source (GeoNature notamment), en gestion et analyse de données de biodiversité, ainsi qu'en traitement automatique des données des pièges photo.

La diversité végétale, un atout pour le maintien des propriétés fourragères des prairies de fauche?

9

territoires concernés dans les Alpes

Le projet PRAIDIRE pour PRAiries permanentes de montagnes, DIversité et REsilience a pour objectif de produire et transférer des connaissances sur le rôle et la place des prairies et de leur diversité floristique pour l'adaptation des exploitations d'élevage au changement climatique. Trois partenaires principaux que sont l'INRAE-LESSEM (chef de file), le Parc national des Écrins et le CERAQ, mettent en œuvre ce projet sur neuf territoires alpins, du Mercantour à la Haute-Savoie. Ainsi, quatre éleveurs de l'Embrunais et trois éleveurs de la haute Romanche ont proposé des parcelles qui seront étudiées pendant 3 ans. Des prélèvements d'herbe lors de 5 passages dans la saison, de sols, des relevés botaniques sont ainsi réalisés, analysés et étudiés en relation avec les pratiques culturelles. 2024 a été l'année de lancement de ce projet et des premiers prélèvements.

La préservation de la biodiversité dans les espaces naturels protégés alpins : le projet LiveAlpsNature

7

Parcs franco-italiens impliqués (Écrins, Vanoise, Mercantour, Grand Paradis, Alpi Marittime, Alpi Cozie, Alpi Liguri)

Le projet LiveAlpsNature a pour objectif de contribuer à la préservation de la biodiversité dans les espaces naturels protégés alpins, qui sont confrontés à l'augmentation du tourisme de nature et de santé. L'équipe du projet développe de nouveaux concepts de gestion des visiteurs et des offres de loisirs ainsi que des collaborations avec des plateformes numériques spécialisées dans les activités de l'outdoor. Le Parc national des Écrins a conduit en 2025 des actions visant à analyser les écosystèmes de données dans les différents pays de l'arc alpin, afin de construire des premiers schémas de données. Un séminaire du projet s'est aussi tenu pendant trois jours à Vallouise, dans la maison du Parc national. Ces travaux se poursuivront en 2026 afin de consolider la standardisation liée aux espaces protégés, aux activités de pleine nature et aux enjeux de biodiversité.

Restauration et médiation sur des habitats et espèces à enjeux

4

partenaires de l'arc alpin

Le projet ROYAUME - restauration et médiation sur des habitats et espèces à enjeux - a pour objectif principal d'agir efficacement dans l'espace agropastoral de territoires de montagne pour restaurer des habitats et des populations d'espèces végétales emblématiques (reine des Alpes, fritillaire de Moggridge, pelouses nivales et pelouses de crêtes) subissant une inexorable érosion et de fortes contraintes liées aux changements globaux.

Ces actions ne seront pas dissociées de la recherche d'impacts sociétaux, impliquant la médiation auprès de différents publics, ainsi que la recherche de « concernement », c'est-à-dire travailler à transformer le régime de perception de la population humaine vis-à-vis du devenir de ces entités non humaines.

Le territoire d'action du projet s'étale sur toutes les Alpes françaises grâce au partenariat des Parcs nationaux du Mercantour et de la Vanoise, ainsi que du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie.



COLLABORER ENTRE ESPACES PROTÉGÉS - CHIFFRES CLÉS

10 instances auxquelles le Parc participe au niveau régional et national
5 réseaux ou projets européens/internationaux dans lesquels le Parc est impliqué



UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Le conseil d'administration

56

administrateurs

Au cours de l'année 2025, sous la présidence d'Arnaud Murgia, le conseil d'administration et son bureau ont travaillé en tant qu'instance de gouvernance locale et partagée du Parc national. Dans cette instance a été discuté tout au long de l'année, le dossier relatif à la mise en place de la stratégie d'adaptation au changement climatique.

Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2025, tout comme le bureau. 25 délibérations ont été votées au cours de l'année.

Le 13 mars ont été adoptés la convention relative à la mise en place de la paye à façon, le rapport d'activités du service scientifique 2024 et le compte financier 2024.

Le 19 juin a été adopté le budget rectificatif n°1 pour 2025. Le CA a acté les nouveaux marchés, à savoir les travaux du château de Charance et le marché d'intérim. La convention avec le SDIS pour favoriser les missions des sapeurs-pompiers volontaires a été adoptée.

Le 25 novembre ont été adoptées les délibérations relatives au budget initial 2026, à la convention d'occupation du domaine public du cinéma de la maison du Parc du Bourg-d'Oisans et le rapport d'activités 2024.



Le conseil scientifique

23

membres

Le conseil scientifique se caractérise par une composition pluridisciplinaire et indépendante. Ses membres sont nommés pour la période 2021-2026. Le président de l'instance est Hubert Cochet.

Trois séances ont eu lieu en 2025.

Lors du conseil du 11 avril à Gap, un travail plus marqué a été réalisé sur le volet agriculture avec la présentation du bilan MAEC et du projet Alcotra ACLIMO.

Les 10 et 11 juillet, le conseil scientifique a eu lieu sur le terrain à Vallouise sur deux jours. Cette séance a permis de se rendre jusqu'au pré de Madame Carle et de prendre la mesure de l'exposition du site aux risques naturels en période de changement climatique. Les questions de fréquentation et d'accès ont également été abordées.



Les dossiers présentés lors de la séance du 26 novembre à Gap ont été particulièrement diversifiés : ultra-trail, microcentrale, plan de gestion réserve intégrale, projet BAM (Biodiversité Autour de Moi), bilan loup, stratégie scientifique.



LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Dialogue social

Trois **comités sociaux d'administration** ont eu lieu en 2025. Le CSA du 6 février a été consacré à la programmation des formations tout au long de l'année. À l'ordre du jour du CSA du 20 mai : une présentation de la note relative à la procédure d'attribution du CIA et de la part variable, et un point sur le concours TE et la procédure d'affectation. La dernière séance de l'année, le 3 novembre, a vu la présentation de la note relative à un ajustement de l'organigramme liée à l'exercice des missions de police et de la présentation de l'application ESTEVE (gestion des entretiens d'évaluation).

En 2025, les membres de la **formation spécialisée** se sont réunis 3 fois (21 janvier, 9 septembre, 9 décembre). Parmi les thèmes abordés : mise à jour du DUERP, mise en place du PAPRI Pact, enquête RPS, visite de site à Saint-Jean-Saint-Nicolas, présentation des registres santé et sécurité au travail et accidents de travail. Différentes notes ont été validées au sein de l'instance, et ce, dans le cadre du PAPRI Pact. Pour mémoire, les notes validées sont les suivantes : arme, appel de fin de journée, risques biologiques, morsures de chiens, organisation générale de l'établissement en matière de prévention, etc. Une FS exceptionnelle a eu lieu le 20 mai, avec comme ordre du jour de rendre compte d'une enquête administrative mise en place suite à un accident de service.

1
visite de site

Le 16 octobre, une délégation composée de représentants de l'administration, des organisations syndicales et de l'assistante sociale, s'est rendue à Saint-Jean-Saint-Nicolas. L'objectif de la visite était l'analyse d'une situation de travail en secteur.

Ressources humaines

Les équivalents temps plein travaillé ont été exécutés en 2025 comme suit :

Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT		
Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
91,88	6,69	98,57

Deux départs à la retraite ont eu lieu en 2025.

Bilan saisonniers / période estivale

En 2025, 111,7 mois de saisonniers ont été distribués (contre 114 en 2024) comme suit :

- 85,3 mois d'ouvriers sentiers et gardes ouvriers, 21 agents, soit 7,11 ETPT
- 16,08 mois de gardes auxiliaires, 4 agents
- 4,32 mois d'agents d'accueil, 3 agents soit 0,36 ETPT et 1 ETP au 31 décembre
- 6 mois de renforts saisonniers (absence longue de titulaire), 3 agents soit 0,50 ETPT et 1 ETP.

Le nombre d'ETPT servis aux saisonniers est de 9,30 mois sous plafond d'emploi.

Emplois hors plafond

6,69 ETPT et 6,60 ETP travaillés ont été réalisés hors plafond d'emploi. La structuration de ces emplois hors plafond est la suivante :

- Infradestination Parc : 0,8 ETPT / 0,8 ETP
- Géotrek : 1 ETP / 1 ETPT
- Geonature : 1 ETP / 1 ETPT
- Alcotra Aclimo : 2,43 ETPT / 1,80 ETP
- LiveAlpsNature : 0,75 ETPT / 1 ETP
- Royaume : 0,25 ETPT / 1 ETP
- Garde régionale forestière : 0,37 ETPT / 0 ETP.

Services civiques

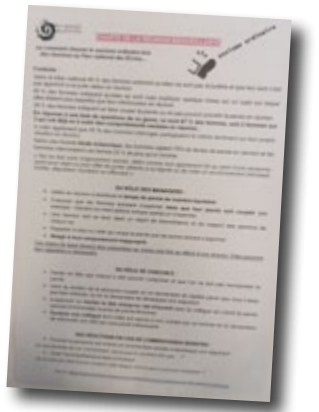
Les engagés de service civique ont concerné 11 jeunes pour un total de 59 mois en 2025 :

- Deux au service scientifique (total de 12 mois)
- Une au service communication (8,5 mois)
- 8 sur des missions de maraudeurs (38,5 mois).

L'égalité femmes-hommes au Parc national des Écrins

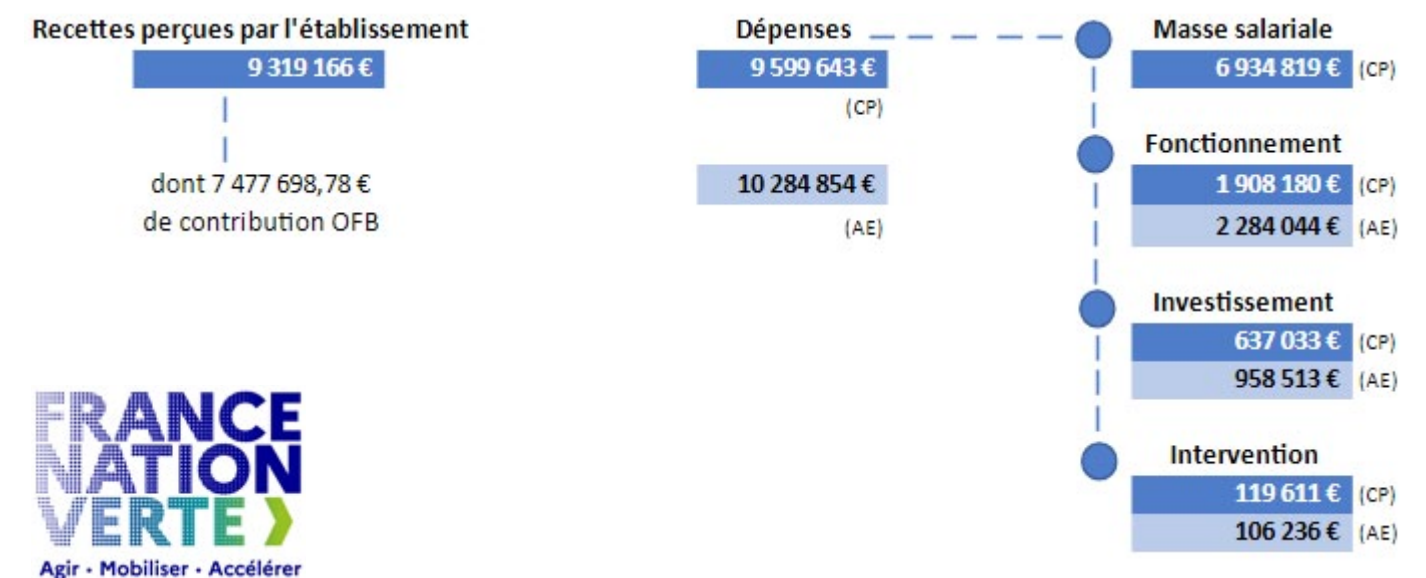
Au cours de l'année 2025, une deuxième phase de formation destinée au « public prioritaire » a été mise en œuvre. Les assistants de prévention ont ainsi bénéficié d'une journée de formation dédiée à la lutte contre le sexisme. Le plan d'actions 2022-2024 du protocole d'accord relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes arrivant à échéance, celui-ci a été prorogé dans sa forme actuelle jusqu'en 2026. Par ailleurs, une charte de la réunion bienveillante a été élaborée et affichée dans l'ensemble des salles de réunions.

Le comité de suivi du protocole égalité s'est réuni le 7 juillet 2025. À cette occasion, les REP ont présenté la mise en place du télétravail menstruel à la DREAL PACA. Un groupe de travail a été constitué afin de recueillir les besoins et retours d'expérience des collègues à ce sujet. Les conclusions de ce groupe de travail seront présentées lors du prochain comité de suivi prévu en 2026.



Le budget en 2025

Pour l'exercice 2025, trois étapes budgétaires ont été soumises au vote du conseil d'administration : le budget initial (CA du 28 novembre 2024), le budget rectificatif n°1 (CA du 19 juin 2025), le budget rectificatif n°2 (CA du 25 novembre 2025).



Zoom sur la Stratégie nationale de biodiversité (SNB) : le projet Voltigeuses de la nuit

Le Parc s'est vu attribuer la somme de 330 000 € pour le projet Voltigeuses de la nuit (chiroptères). En 2025, 220 570,23 € en AE ont été engagés, dont 207 085,49 € en fonctionnement et 13 484,74 € en investissement. Au titre des crédits de paiement, 10 874,73 € ont été payés en investissement et 67 704,71 € en fonctionnement.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- convention d'études moléculaires du guano avec l'université Marie et Louis Pasteur,
- prestations de coordination du suivi scientifique,
- film documentaire,
- équipements techniques.

Formations



30 315,51 € ont été consacrés à la formation en 2025. Ces dépenses regroupent des formations initiées en 2024 et 2025.

Au titre des formations de sécurité, il convient de noter qu'une mise à niveau des habilitations électriques a été effectuée en 2025. 21 agents ont été formés dont 6 au titre de la formation initiale.

Un agent stagiaire à compter du 1^{er} octobre 2025 suit le cursus de la formation initiale. En 2025, cet agent a déjà suivi 32 jours de formation entre octobre et décembre.

Coté égalité professionnelle, 251 jours de formations ont été suivies par des femmes contre 233 jours pour les hommes. En progression par rapport à 2024 où, pour mémoire, 122 jours de formations avaient été suivies par des femmes contre 272,5 jours pour les hommes.

484

jours de formation

Départs et arrivées d'agents

8 arrivées :

- Suzanne Foret, cheffe du secteur Oisans-Valbonnais
- Marion Leymarie, chargée de mission architecture, urbanisme et paysage au service aménagement
- Tom Alary, chargé de projet LiveAlpsNature au service scientifique - pôle système d'informations
- Benoit Gineste, garde-moniteur dans l'Embrunais
- Étienne Charles, chargé de mission sentiers au service aménagement
- Marion Janel, chargée de projet Royaume au service scientifique
- Manon Amiguet, garde-monitrice en Briançonnais-Vallouise
- Emmanuelle Boithiot, assistante de secteur Oisans-Valbonnais

4 départs :

- Mireille Coulon, garde-monitrice dans l'Embrunais (13 juin 2025 - retraite)
- Stéphane D'Houwt, chargé de mission sentiers au service aménagement (31 juillet 2025 - retraite)
- Justine Carpentier, assistante de secteur Oisans-Valbonnais (31 août 2025 - fin de contrat)
- Lisa Ferrero, gestionnaire ressources humaines au secrétariat général (30 novembre 2025 - mobilité)

LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT - CHIFFRES CLÉS

69,81 % d'augmentation du montant des restes à payer sur la trésorerie globale concernant les opérations pluriannuelles

40,44 % de charges fixes permanentes dans le budget de fonctionnement du Parc

LE COLLECTIF DES PARCS NATIONAUX DE FRANCE

La voix des Parcs nationaux au Sommet mondial pour l'océan

175

États présents

Du 9 au 13 juin 2025, la Conférence des Nations Unies pour l'océan a réuni à Nice 175 États membres des Nations Unies, 64 chefs d'État et de gouvernement, 28 responsables d'organisations intergouvernementales et internationales, 115 ministres, et 12 000 délégués, venus de tous les bassins maritimes.

Les Parcs nationaux ont participé à plusieurs événements, conférences et tables-rondes. Les Écrins, le Mercantour et la Vanoise ont ainsi organisé une table-ronde de haut niveau sur

les enjeux de protection des glaciers et des écosystèmes post-glaciaires dans le Pavillon de la cryosphère, avec notamment la participation de la directrice de l'eau et de la biodiversité au ministère de la transition écologique, Célia de Lavergne, et le glaciologue Jean-Baptiste Bosson.



Le Salon des maires et des collectivités, une réussite commune

Plus de

65 000

visiteurs

Du 18 au 20 novembre 2025, les Parcs nationaux étaient présents au sein du village ministériel du partenariat avec les territoires, de l'écologie et du logement, pour présenter leurs actions et échanger avec sénateurs, maires de communes rurales, députés, porteurs de projet, étudiants... Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la transition écologique, est venu rencontrer les élus et les directions des Parcs nationaux.

Lors de conférences, émissions de radio et tables rondes, les Parcs nationaux ont présenté les actions innovantes qu'ils mènent avec leurs partenaires pour des solutions fondées sur la nature. Ludovic Schultz a ainsi participé à une conférence intitulée « Préserver la biodiversité, un atout pour les territoires », où il est revenu sur les deux ans de mise en œuvre de la Stratégie nationale biodiversité.

Défendre le modèle et les moyens des Parcs nationaux

11

Parcs nationaux

2025 a été marquée par une forte mobilisation suite à la publication du rapport de la commission d'enquête sénatoriale sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'État, recommandant la suppression des Parcs nationaux, la perte de leur autonomie juridique et leur intégration au sein de l'OFB.

Plusieurs auditions parlementaires au Sénat et à l'Assemblée nationale ont impliqué les directrices et directeurs pour faire valoir les positionnements et spécificités de leurs établissements. Le collectif des Parcs nationaux a porté la demande de la hausse du plafond de dotation, afin notamment de couvrir les impacts des décisions nationales affectant la masse salariale des établissements. Il a également soutenu le maintien des effectifs à hauteur du plafond d'emplois 2025. L'adoption de la loi de finances initiale 2026 a confirmé l'intégration de ces demandes.

Conseil d'administration
Président : Arnaud MURGIA

Conseil économique, social et culturel

Conseil scientifique
Président : Hubert COCHET

Directeur : Ludovic SCHULTZ
Directeur adjoint : Samuel SEMPE

Assistante de direction : Michèle COURTENS
Référénte police : Annick MARTINET
Chargée de mission charte : Catherine GARIN

Conseillère de prévention : Chloé BARABAN
Référénts égalité professionnelle : Théo LECHEMIA - Vacant

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire générale (SG)
Gabrielle ALFONSI

Responsable marchés publics – Adjoint de la SG
Stéphane BOSSAY

Ressources Humaines
Poste vacant
Sylvie MOTTE

Immobilier
Gilles MARTINEZ

Finances - comptabilité
Christel BROCHIER - Dépenses
Marylène TOUCHE - Recettes - Régies - Subventions

Formation, logistique & ingénierie financière
Christine NOBRE MENJOULOU

Ingénierie financière
Cécile FIERDEPIED

Gestion des affaires générales et des instances
Chloé BARABAN

SERVICE SCIENTIFIQUE

Chef de service
Richard BONET

PÔLE CONNAISSANCE, PATRIMOINE

Flore et habitats
Cédric DENTANT

Faune vertébrés
Yoann BUNZ

Glaciers et sports de nature
Julien CHARRON

Mesures physiques
Clotilde SAGOT

Faune invertébrés
Damien COMBRISSE

Projet Royaume
Marion JANEL

PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION

Chef de pôle SI
Camille MONCHICOURT

Développement et bases de données
Théo LECHEMIA

Administration système et réseaux
Vincent PIETRI

Coordinateur technique de la communauté Geotrek
Raphaël DOISY

Projet LiveAlpsNature
Tom ALARY

Projet GEONATURE
Jacques FIZE

Pierre NARCISI (sous convention d'accueil avec le MNHN)

SERVICE AMÉNAGEMENT

Cheffe de service
Isabelle VIDAL

Agriculture - Elevage
Muriel DELLA-VEDOVA

Sentiers – Signalétique
Étienne CHARLES

Architecture, urbanisme et patrimoine bâti
Marion LEYMARIE-BANDKE

Natura 2000, forêt, eau, énergie
Julien-Pierre GUILLOUX

Marque Esprit Parc national – volet agriculture
Marion DIGIER

Loup et pastoralisme
Pierre BOUVET

Projet Alcotra « ACLIMO » climat et eau
Léa MARGAILLAN

Projet Alcotra « ACLIMO »
Camille ROGEAUX (basée au PNV)

Référent handicap
Olivier LEFRANÇOIS

SERVICE ACCUEIL / COMMUNICATION

Chef de service
Pierrick NAVIZET

Expositions et interprétation
Claire CALVET

Relations presse, communication digitale
Isabelle MIARD

Eco-tourisme, marque
Mathias MAGEN

Audiovisuel, politique de l'image
Olivier SABATIER

Régie boutique en ligne et stock
Céline PANOSSIAN

Documentaliste
Hélène BELMONTE

Aide-documentaliste
Anne FRIEDERICH

Éditions et produits boutique
Anne-Lise MACLE

Destination Parc national des Écrins
Elsa RAYMOND

Projet de coopération BiodivTourAlps
Juliette FRIGOT (sous convention d'accueil avec le PNV)

Assistante thématique pédagogie
Claire BROQUET

CHAMPSAUR - VALGAUDEMAR

Chef de secteur : Daniel BRIOTET

Assistante / Accueil : Sylvie GUION

Techniciens patrimoines
Rodolphe PAPET Régis JORDANA

Gardes-moniteurs
Marc CORAIL
Etienne DUPUIS
Emanuel EVIN
Vincent NOBILI

Gardes-moniteurs/monitrice
Tommy BULLE
Dominique VINCENT
Olivier WARLUZELLE

Garde-moniteur d'appui
Jérémy PIN

Entretien
Véronique PRATI

BRIANÇONNAIS - VALLOUISE

Cheffe de secteur : Hélène QUELLIER

Assistante : Caroline EYMARD-SERRANO

Accueil

Tatia TABAINET

Laurie JAMET

Techniciens patrimoines
Cyril COURSIER Thierry MAILLET

Gardes-moniteurs/monitrice
Manon AMIGUET
Guilhem BARNEIX
Jean-Pierre BERGEON
Eric VANNARD

Gardes-moniteurs/monitrice
Olivier BERGERETTI
Frédéric GOULET
Xavier KIESER
Aurore SEIGNEMARTIN
Jean-Philippe TELMON

EMBRUNAIS

Chef de secteur : Jean-François LOMBARD

Assistante et Développement local : Marine METZINGER

Technicienne patrimoines
Cécile DUBOIS

Gardes-moniteurs/monitrices
Claire BROQUET
Benoît GINESTE
Olivier LEFRANCOIS
Stéphanie LIMON

Entretien
Valérie CONSEIL

OISANS - VALBONNAIS

Cheffe de secteur : Suzanne FORET

Assistante et Développement local : Emmanuelle BOITHIOT
Technicien d'appui : Narcisse CERTAIN

Techniciens patrimoines
François COUILLOU (conservateur du Lauvitel) Emmanuel ICARDO

Gardes-moniteurs/monitrices
Jérôme ARMAND
Nicolas BERTRAND
Thierry CHEVALLIER
Manon GARNIER
Séverine MAGNOLON
Éric OLLIEU

Gardes-moniteurs
Abdelbaki BENYOUB
Christophe GIRARDON
Samy JENDOUBI
Alexandre TERREAU
Garde-moniteur d'appui
Christian BERTINI

Entretien
Jessica PIOSKOWIK

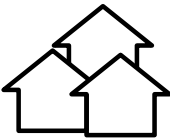
Le parc national en quelques chiffres



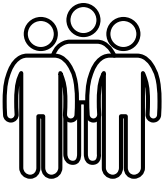
93 000 ha
en cœur de parc



160 600 ha
en aire d'adhésion



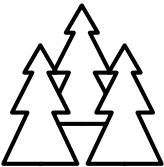
54
communes dont
49 adhérentes
à la charte



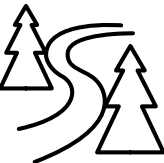
34 790
habitants



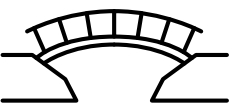
5 000 ha
de glaciers



41 422 ha
de forêts



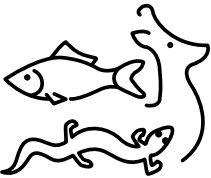
700 km
de sentiers
entretenus



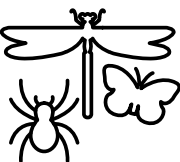
110
passerelles
et ponts



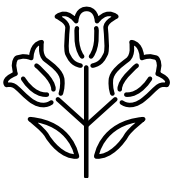
68 800 ha
d'alpages
(estives)



422
espèces de vertébrés
dont **94** mammifères
et **274** oiseaux



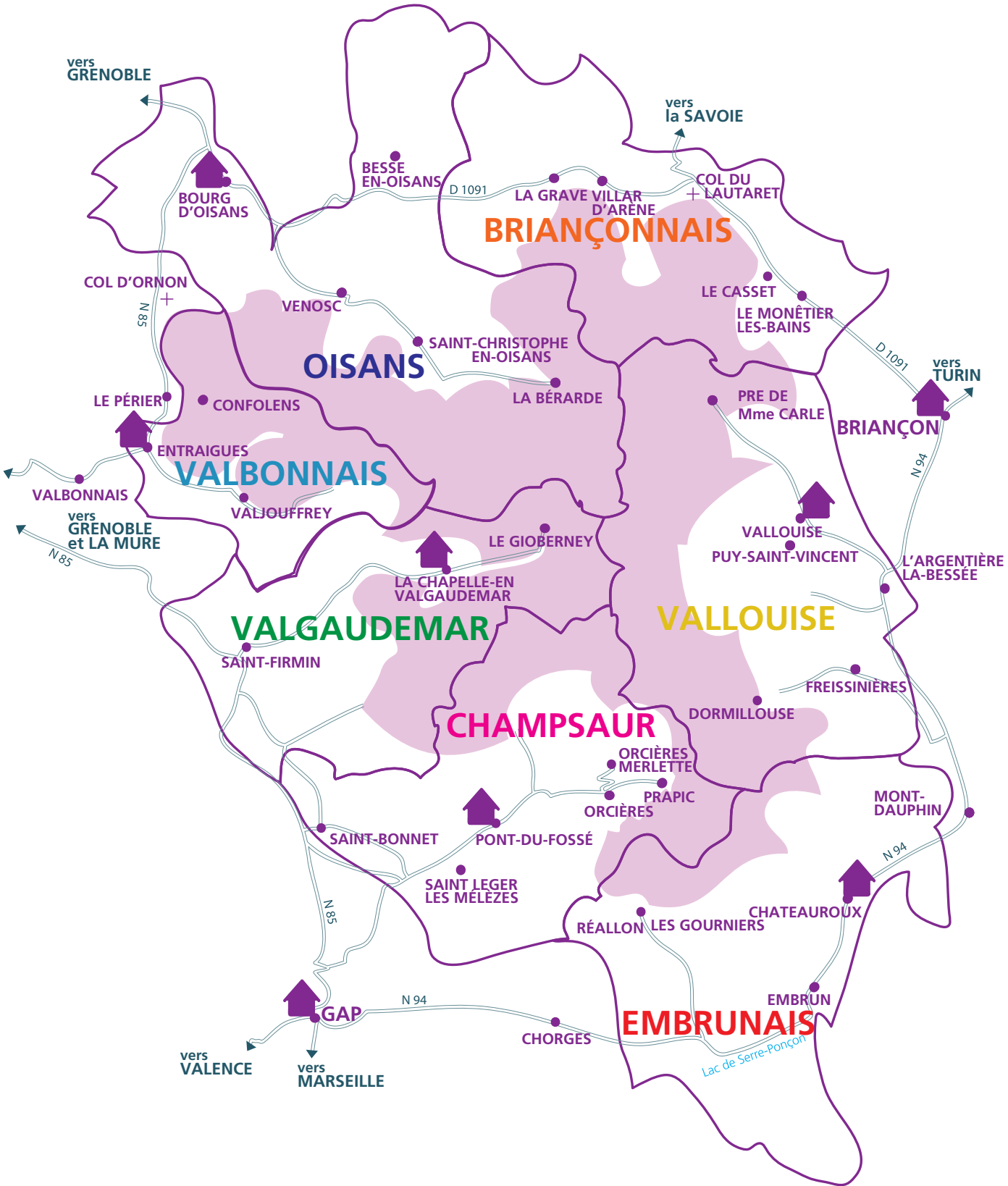
7 459
espèces d'invertébrés,
parmi lesquelles
papillons, araignées,
fourmis et escargots
sont bien représentés



2 314
espèces végétales
dont **174** espèces
prioritaires



**Retrouvez toutes les observations de la biodiversité
sur le site Biodiv'Ecrins**



Siège du Parc national
Domaine de Charance
05000 Gap
04 92 40 20 10
info@ecrins-parcnational.fr

Maison de la Vallée - Champsaur
Pont-du-Fossé
05260 Saint-Jean Saint-Nicolas
04 92 55 95 44
champsaur@ecrins-parcnational.fr

Maison du Parc - Valgaudemar
Ancien Asile Saint-Paul
05800 La Chapelle-en-Valgaudemar
04 92 57 11 11
valgaudemar@ecrins-parcnational.fr

Maison du Parc - Embrunais
102 rue Saint-Irénée
05380 Châteauroux-les-Alpes
04 92 43 23 31
embrunais@ecrins-parcnational.fr

Maison du Parc - Vailloise
Les Ribes
05340 Vailloise-Pelvoux
04 92 23 58 08
vailloise@ecrins-parcnational.fr

Maison du Parc - Briançonnais
Place Médecin Général Blanchard
05100 Briançon
04 92 21 42 15
brianconais@ecrins-parcnational.fr

Maison de l'Oisans et du Parc
45 avenue de la République
38520 Le Bourg-d'Oisans
04 76 80 03 25
oisans@ecrins-parcnational.fr

Maison du Parc - Valbonnais
12 place Docteur Eyraud
38740 Entraigues
04 76 30 20 61
valbonnais@ecrins-parcnational.fr



Parc national des Écrins

Domaine de Charance
05000 Gap
04 92 40 20 10
info@ecrins-parcnational.fr
ecrins-parcnational.fr



Les actions abordées dans ce rapport ont été réalisées en cofinancement avec :



FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE
Massif des Alpes



Interreg



France - Italie ALCOTRA
Alpine Space



Directeur de la publication : Samuel Sempé - **Suivi d'édition :** Isabelle Miard et Pierrick Navizet

Ont particulièrement contribué à ce rapport (textes et photos) : Gabrielle Alfonsi, Jérôme Armand, Hélène Belmonte, Olivier Bergeretti, Christian Bertini, Thibault Blais, Richard Bonet, Pierre Bouvet, Yoann Bunz, Claire Calvet, Étienne Charles, Julien Charron, Damien Combrisson, Marc Corail, Mireille Coulon, Cyril Coursier, Muriel Della-Vedova, Cédric Dentant, Marion Digier, Suzanne Foret, Juliette Frigot, Catherine Garin, Julien Guilloux, Emmanuel Icardo, Théo Lechemia, Olivier Lefrançois, Marion Leymarie, Anne-Lise Macle, Mathias Magen, Thierry Maillet, Léa Margaillan, India Martel, Annick Martinet, Isabelle Miard, Camille Monchicourt, Pierrick Navizet, Elsa Raymond, Olivier Sabatier, Clotilde Sagot, Pascal Saulay, Isabelle Vidal, Dominique Vincent, Olivier Warluzelle

Mise en page : Isabelle Miard